

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1400007: location de voitures avec chauffeur (transport des personnes)

En vigueur au 11/03/2016 (Dernière actualisation de la page 30/01/2020)

A partir du 11/03/2016, les données salariales sont reprises dans la commission paritaire officielle 1400000 (AR du 15/02/2016).

1. Salaires horaires minimums: Chauffeurs

Ancienneté	
Moins de 3 années	11.7517
A partir de 3 années	11.8693
A partir de 5 années	11.9867
A partir de 8 années	12.1042
A partir de 10 années	12.2216
A partir de 15 années	12.3395
A partir de 20 années	12.4570

2. Salaires horaires minimums: Personnel de garage

Catégorie	
Manoeuvre	10.1534
Ouvrier qualifié 3ème catégorie	10.7807
Ouvrier qualifié 2ème catégorie	11.8531
Ouvrier qualifié 1ère catégorie	12.4838
Ouvrier hors catégorie	13.3236